Deuxième Année. — Numéro 127. CINQ CTIMES Mercredi 6 Mai 1896

L'ÉGALITÉ de Roubaix-Tourcoing

ABONNEMENTS

	Trois mois	Six mois	Un an
NORD et Départements limitrophes	4 fr 50	9	18 fr
AUTRES DÉPARTEMENTS	5 fr 50	12 fr	22 fr.

Les abonnements sont reçus dans tous les bureaux de poste.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
ROUBAIX, Grande-Rue, 23 et Desurmont, 12, TOURCOING
Adresser les manuscrits au Rédacteur en chef, à ROUBAIX

ON REÇOIT LES ANNONCES
A ROUBAIX, 23, Grande-Rue.
A TOURCOING, 12, Rue Desurmont.
A LILLE, 28, Rue de Fives.

LES ELECTIONS MUNICIPALES. - RESULTATS COMPLETS

Elections Municipales
DE LILLE
LE DEUXIÈME TOUR DE SCRUTIN

Les Cercles contre la réaction. — Tentatives de conciliation. — Refus des opportunistes.

La Fédération des Cercles nous communique les documents suivants que nous livrons sans commentaires, pour aujourd'hui, à l'appréciation des républicains :

Procès-verbal de la séance du 4 mai

La *Fédération des Cercles républicains de Lille*, considérant :

Que les résultats de la votation du 3 mai peuvent être interprétés à très peu près comme suit :

Liste réactionnaire,	11,200
Liste du Parti ouvrier	10,000
Liste opportuniste,	6.500
Liste radicale socialiste,	2.300

Que les listes opportuniste et radicale socialiste, si elles avaient été réunies, auraient eu un total de voix inférieur, soit à celui de la liste du Parti ouvrier, soit à celui de la liste réactionnaire ;

Qu'il est de toute nécessité pour les radicaux et les opportunistes, s'ils tiennent réellement à ne pas laisser les réactionnaires entrer à l'hotel de ville, de s'unir sans arrière-pensée avec le Parti ouvrier;

Déclare se rallier pour le second tour de scrutin à la liste du Parti ouvrier.

Décide :

Qu'une commission exécutive de 5 membres sera déléguée, à l'effet de [illegible] la section de cette décision au Comité de concentration républicaine et de lui demander s'il entend respecter la discipline républicaine dans l'intérêt de la République et de la démocratie;

Donne pleins pouvoirs à cette commission pour traiter avec le Parti ouvrier et, s'il y a lieu, avec le Comité de concentration républicaine.

Lille 4 mai 1896.

La commission nommée ci-dessus s'est rendue aussitôt au Comité de concentration républicaine, où elle a été reçue par une assemblée où, sous la présidence de M. Gery Legrand, se trouvaient réunis MM. Gavelle, Brackers d'Hugo, Ovigneur, Rajat, Roche, Bianchi, etc., etc.

Après lecture de l'ordre du jour ci-dessus la délégation s'est retirée, puis a été réintroduite pour entendre lecture de la réponse ci-dessous par M. Brackers d'Hugo :

REPONSE DU COMITE
de Concentration Républicaine

Le comité estime qu'il n'y a pas lieu de se rallier au second tour à la liste du Parti ouvrier.

Qu'il n'y a pas lieu, par conséquent, de nommer une commission pour traiter.

LA DÉBACLE

La journée d'hier marque un triomphe éclatant de plus à l'actif du Parti Ouvrier de notre région.

Partout où nous avons engagé la lutte nous sortons des urnes ou victorieux — comme à Roubaix, à Croix, à Calais etc., — ou avec un chiffre de voix tel que nous pouvons pronostiquer un succès certain au scrutin de ballottage — comme à Lille — ou avec des minorités inespérées, présages des prochaines conquêtes.

Mais de tous les résultats acquis déjà, il en est un dont le retentissement a été considérable, partout en France : c'est celui de Roubaix.

Roubaix était le point de mire du prolétariat, non-seulement français mais international, et l'objet des convoitises de toute la bourgeoisie française.

Roubaix allait-elle mentir à sa réputation de place forte du collectivisme ? Allait-elle céder devant la formidable coalition qui s'était formée contre elle ?

Les élections cantonales de l'an dernier autorisaient ceux de nos amis qui ne jugent Roubaix que de loin et d'après les feuilles bourgeoises — à émettre des craintes. A cette époque en effet, l'alliance réactionnaire avait battu le socialisme à plus de quatre cents voix de majorité.

Nous avions beau dire que ce vote avait été obtenu par surprise et payé à chers deniers ; nous avions beau affirmer que le Parti ouvrier, un instant affaissé, avait repris toute sa virilité, toute son énergie, retrouvé toute sa foi. — on doutait encore ! Le scrutin d'hier a prouvé que nous ne nous étions pas trompé.

De l'aveu du *Journal de Roubaix* lui-même, le Parti ouvrier roubaisien a déplacé en sa faveur, depuis juillet dernier, environ deux mille suffrages !

M. Alfred Reboux qui, avec une incontestable habileté, était parvenu à réaliser contre nous, la fusion d'éléments voltairiens et d'éléments cléricaux, trouve que les résultats d'hier sont « attristants et humiliants ».

La tristesse de M. Reboux, en l'espèce fait notre joie, elle fera la joie de tous les démocrates et l'humiliation qu'il dit ressentir accentue encore notre victoire, car M. Reboux personnifie plus exactement encore que M. Eugène Motte, l'ennemi que le Socialisme avait à combattre.

Mais s'il est de bonne humanité d'accorder aux condamnés un quart d'heure pour maudire leurs juges, comment empêcher alors le cœur d'un vaincu de saigner !

Pleurez donc, M. Reboux, sur vos efforts inutilement dépensés, sur votre machiavélisme impuissant, sur votre parti désemparé, sur vos troupes dispersées... Si même un jour ne vous suffit pas à épuiser votre grande et légitime douleur, prenez dix ans, vingt ans, — le Parti Ouvrier, bon prince, ne vous troublera pas... Il a d'ailleurs autre chose à faire, en ce moment, que de s'acharner sur un adversaire terrassé !

Ce que nous avons à faire, c'est de compléter le succès de Roubaix par le succès de Lille...

Conserver Roubaix a été bien, mais conquérir le chef-lieu du département du Nord sera mieux encore; et ceci, nous le pouvons si nous le voulons car nous disposons maintenant, je ne dirai pas d'une énergie plus grande, [illegible] d'une force morale nouvelle pour entraîner à notre suite les électeurs qui jusqu'à présent avaient hésité à s'enrôler sous notre drapeau.

— « Roubaix-socialiste est victorieux, se dit-on, mais alors que valaient les accusations de concussion, de prévarication, d'incapacité, d'ivrognerie, dirigées contre le maire Carrette et ses conseillers ? Si les électeurs, bien placés pour juger, ont passé outre ces accusations c'est que certainement elles n'étaient pas fondées ; si ils ont maintenu leur confiance aux élus sortants, c'est parce que ces élus la méritaient... Il est donc vrai que des ouvriers peuvent avantageusement gérer les intérêts d'une grande ville ! »

Voilà ce qu'on se dit à Lille, ce qu'on s'était dit d'ailleurs avant le scrutin puisque dix mille voix se sont portées dimanche, sur les noms de nos candidats.

Le scrutin de ballottage verra ce chiffre considérablement s'accroître. Lille démocrate ne voudra pas être inférieur à Roubaix-Socialiste : il tiendra à honneur d'écraser lui aussi la coalition opportuno-clericale.

Mais ce n'est pas seulement Lille qui vaincra comme Roubaix a vaincu,

Jalouses des lauriers conquis par le prolétariat roubaisien : Fourmies, Dunkerque, Armentières, Tourcoing etc... voudront aussi leur part de gloire et elles l'auront d'autant plus considérable qu'elles sont stimulées par un succès sans exemple.

Nous sommes plein de confiance, dans le résultat final. La large tâche rouge que Roubaix a fait sur la carte électorale du Nord gagnera vite en étendue et, bientôt dans chacune de nos cités il n'y aura plus place que pour le Parti ouvrier.

Embarquez-vous, messieurs, sur la galère capitaliste, — fuyez ! La journée d'hier a été une superbe préface à la grande débâcle qui, dimanche prochain, vous emportera loin des hôtels de ville, en attendant qu'elle vous chasse de la Chambre des députés, — voire du Sénat !

G. SIAUVE-EVAUSY.

RÉSERVISTES ET TERRITORIAUX

(De notre correspondant)

Paris, 4 mai.

D'après les dispositions en vigueur, les réservistes et territoriaux appelés pour accomplir une période d'instruction ou d'exercice en dehors de la région de corps d'armée dans laquelle ils sont domiciliés, sont convoqués au bureau de recrutement et dirigés de là sur le corps de troupe auquel ils sont affectés.

Cette disposition pouvant parfois obliger les hommes convoqués à faire des détours pour rejoindre leur destination, les réservistes et territoriaux dont il s'agit se rendront, à l'avenir, directement à leur corps d'affectation sans passer par le bureau de recrutement.

Ces hommes sont convoqués par ordres d'appel individuels.

Les Elections Municipales
Résultats Complets
A LILLE
Liste du Parti ouvrier

Henri GHESQUIÈRE	10434
Louis DUPIED,	10346
Augustin FACON, Cons. sortant.	10517
Louis BERGOT, Cons. prud'h.	10066
Alphonse LESAFFRE, Cons. prud.	10001
Octave POULET, Cons. prud.	10069
Gustave DELORY,	10058
Juvénal ALAVOINE, Sellier.	9898
Félix BAILLIEUX, Chaudronnier	9857
Fernand BEAUREPAIRE,	9945
Henri BEGHIN, peigneur de lin.	9879
Jules CARETTE, Fileur de coton.	9848
Jules CHEVALIER, Polisseur.	9859
Charles COUSSEMENT,	9796
Clément DELCLUZE, Tonnelier.	9901
Edouard DELESALLE, Négociant	10210
Charles DEPLANCHON fils, Ajusteur	9883
Charles DEVERNAY, Peigneron.	9852
Cornélis DUBOIS, Cordonnier.	9844
Jean-Bapt. FRESSIN, Ferblantier.	9724
Florimond FREY, Débitant	9871
Ernest GAMAIN, Mouleur	9881
Jean-Baptiste GILBERT.	9885
Georges GOUDIN, Commerçant	9933
A. HANNOTIN, Architecte	9827
Emile KILMOES, Marchand	9781
Louis LEGROS, Teinturier.	9791
LEMESRE-NIEUVIARTS, commerç	9881
Henri LEROY, Plafonneur.	9650
Elie PAYELLE, Peigneron.	9839
Louis PICAVEZ, Garçon de magasin.	9885
Denis ROHART, Typographe.	9945
Eugène RONSE, Menuisier.	9868
Henri SAMSON, Secrét. du Parti.	9993
Désiré VANHAGENDOREN.	9612
Alfred VICART, Raboteur.	9826

Liste des Cercles

Dr Edouard Salver, adjoint de Lille.	3705
Anicet François, chef d'atelier	2271
Bouchery Georges, commerçant	2246
Cagniard, épicier	2225
Capont A., ancien cultivateur	2215
Clément L.	2323
Debierre Ch., anc. chirurg.-major.	2616
Delebouck Ch.	2304
Delannoy, ancien cafetier	2208
Derasse, commerçant	2233
Dutrois, J., trésor. des cant. scol.	2225
Duponchelle, menuisier	2145
Duvocelle, fils, ouvrier d'art.	2226
Flinoy	2207
Humbert, Auguste, employé	2348
Julien Jules, repr. de commerce.	2283
Lalange, ouvrier	2170
Laurent, maître couvreur	2286
Leon Louis	2292
Lemoine	2356
Lepoutre, négociant	2354
Longuet	2263
Martinage, commerçant.	2144
Monfroy, ajuster-mécanicien.	2271
Nouillet, ouvrier ajusteur	2216
Renard coiffeur	2136
Serpire, commerçant	2193
Stace-Bramelot, docteur en médecine.	2379
Thomelin, sous-officier de douane.	2252
Tisserand	2236
Truckenin	1148
Vaillant, ancien conseiller	2306
Vandamme, propriétaire	2228
Vandeweghe	2157
Villain, Paul, ouvrier	2458
Wiart, entrepreneur de menuiserie.	2225

Liste réactionnaire

Barrois Théodore, professeur	11855
Bigo Daniel Emile, imprimeur	11760
Kolb Jules, conseiller sortant	11627
Verly Hippolyte	11714
Aeneray Achille	11158
Bernard-Wallaert, courtier	10975
Bertrand Charles, fondé de pouv	11065
Carpentier, Paul, avocat.	10853
Catel-Béghin, Gustave, filateur	11364
Contrelle, Henri, avocat.	11095
Crombez Leclercq, champignonni.	11030
Delerue-Heyndrickx, A., filateur	11034
Deflontaine-Heroubaix	11024
Delannoy Raymond	10937
Desbonnet Jules, fabricant	11266
Duhem Arthur, fabricant.	11209
Duponchelle Ferdinand, typog.	11065
Faurheur Edmond	11285
Georges, Emile	10973
Gobert, Léon, publiciste	10965
Gossart, Albert, constructeur-méc	11290
Hochstetter, Paul, docteur en médec	10963
Kerteux J.-B., chef de train retr	10986
Kestner Paul	11117
Langlais, Henri, publiciste	10901
Laurence, Marcel, entrepreneur	11173
Leclercq, Fernand	10933
Lemière Georges, docteur	10878
Raux Emile	10009
Rogez Charles, anc. négociant.	11147
Rolez H. boulanger.	10638
Saint Léger Georges, filateur.	11145
Scalbert Alfred, banquier	10776
Scrive Emile, négociant	11021
Vandame Georges, brasseur	11206
Villette Paul, constructeur	11112

Liste opportuniste

Alhant, fabricant de sabots	6680
Barbe, avocat, adjoint au maire	6835
Barez, négociant	6877
Basquin, avocat, adjoint au maire.	6956
Bergues, fabricant de limes	6494
Bouchery, appareilleur	6493
Boutry, A., docteur en médecine	6869
Brackers-d'Hugo, cons. sortant	7017
Brassart, marchand de fer	6954
Buisine, professeur à la Faculté	6496
Canissié, Henri, architecte, c. sort.	6689
Casse, ajusteur, conseiller sort.	6675
Iquennois-Paque, lic. en droit.	6227
Imbenaille, prof. à la Faculté.	6418
Vanuette, coupeur, cons. sortant	6907
Planque, docteur en médecine	6663
Desurmont-Schneider,	6669
Evos, ingénieur	6653
Lewas Léon, boulanger.	6257
Dubois A., ancien employé.	6337
Dugères, professeur à la Faculté.	6459
Lavelle, filateur.	6259
Scour, conseiller sortant	6332
Leclercq, Albert, commerçant	6365
Leclercq, Arthur, typographe	6436
Leghrand, Céry, maître sortant	6854
Lemier, prés. du synd. des Déb.	6830
Leurisse, adjoint sortant	6900
Lingeon, ancien négociant	6585
Lévigneur, conseiller général	6745
Majat, avocat	6524
Mache, avocat	6594
Meunier, boulanger	6283
Mellas, professeur	6026
Molette, adjoint au maire	6788
Villey, conseiller sortant	6257

A TOURCOING
Liste du Parti Ouvrier

DELPHIN DUMORTIER, cons. s.	3042
VOLT Joseph, cons. prud'homme.	2935
QUIVRON Henri, c. prud'homme.	2936
DESPLECHIN, ex-cons. prud.	2932
DESCHEERDER G., ouvr. peintre.	2894
CAPELLE, Auguste.	2927
DESMET, François.	2896
DELAHAYE Louis, cordonnier	2861
CARETTE J.-B., trieur.	2906
CAPART Victor, commerçant.	2902
CATTRAU Joseph, commerçant.	2884
DEBORGHER Henri, fileur.	2869
TONCHAU Fortuné, tisserand.	2870
LOMPTAU Alfred, trieur.	2979
SIX Désiré, boucher.	2878
DELBARRE Arthur, secrét. textile.	2906
DUMEY Félicien, tisserand.	2889
BLOCK Louis, rattacheur	2864
HAREL Achille, galocher	2895
BLONDEL Edouard, débitant-épicier.	2869
DELBECQUE Louis, rattacheur.	2860
COSMAN Louis, cordonnier.	2871
DESOUBRIE Ernest, teinturier.	2871
[illegible] Adolphe, marchand	2852
HENRY Léopold, ferblantier.	2877
DELESALLE Albert, marchand.	2866
LEFEBVRE Emile, coiffeur,	2870
HOURGEOIS Charles, marchand	2873
GRAVIER Alphonse, commerçant	2880
DEFOURNAY Pierre	2864
DELRUE Henri	2875
BOUCHE Edouard	2871
VANDERBEKEN	2856
TURPIN Henri	2893
FOURET Joseph	2865

Liste Opportuniste

G. Dron, député, cons. sortant	4731
V. Hassebroucq, maire	5149
L. Tiéval, adjoint au maire	5028
G. Barbarie, conseiller d'arrondis.	4773
C. De Lavalaye, conseiller sortant	4930
L. Salembien, conseiller sortant	4935
A. Ducoulombier, conseiller sortant	4994
C. Lepilat, conseiller sortant	4828
L. Cierson, conseiller prud'homme	4816
F. Muller, conseiller sortant	4952
M. Cordier, commerçant	4823
R. Théry-Hasson, conseiller sort.	4998
L. Dupont	4883
A. Levengle, visiteur de pièces	4739
H. Loridant, conseiller sortant	4888
L. Despinoy, conseiller sortant	4830
Jules Ladsous, tisserand	4704
H. Masurel-Leclercq, tisserand	4838
L. Cruque, tisserand	4870
F. Sénelar-Mongne, adjoint	4986
Maxure Six, conseiller général	5122
Lecomte E., employé	4871
Honoré-Colson, conseiller sort.	4963
Tack J. conseiller sortant	4838
Flament Victor, négociant	4906
Destombes E. conseiller sortant	5017
Coppin H. marchand de beurre	4693
Grau L. conseiller sortant	4872
D'hal-Deecy, conseiller sortant	4903
Lefèvre H. boulanger	4800
Dumortier, P.-J., cordonnier.	4762
Glorieux G. conseiller sortant	4887
Delvoye P. mécanicien	4770
Lemaire E. conseiller sortant	4923
Lerman C. commerçant	4831
Demeuvaux D. conseiller sort.	4819

Liste réactionnaire

Emile Barrois	3389
Honoré Dumortier	3286
René Gallois	3214
L. Carissimo	3254
Charles Crombez	3144
H. Delaoulle	3016
E. Depoorter	2921
Eugène Dervaux	3239
J. B. Dervaux	3071
G. Desmettre	2996
G. Desrousseaux	3123
Carlos Desurmont	3184
Joseph Desurmont	3210
Louis Desvignes	3111
Louis Duvillier	3161
C. Flipo	3165
Romain Flipo	3224
Jules Florin	3070
E. Guenot	3091
Fidèle Honoré	3125
N. Lamblin	3092
H. Lebrun	3130
C. Leburgue	3176
Ed. Leleng	3170
Louis Lepers	3108
Victor Lesur	3084
H. Liegre	3111
E. Lietar	3092
Louis Loridant	3136
Paul Lortholes	3190
Félix Masurel	3187
Joseph Motte	3159
Jules Mulley	3158
C. Tiberghien	3151
A. Trentesaux	3144
J.-B. Verquin	[illegible]

ARMENTIÈRES
Liste du Parti Ouvrier

BOULINGUEZ Henri.	1019
ROSE Alphonse	1096
FLAMENT Rémy.	1051
NÉVEJEANS Théophile	1091
FREVOT Louis fils, ouvrier paveur.	1081
DUTHOIT Charles.	1075
CHOMBART Louis, horloger.	1058
SIX Louis, conseiller prud'homme.	1064
LAHEYNE Charles, commerçant.	1053
LEFEBVRE Jules, commerçant.	1036
DAUDRUMEZ Désiré.	1075
SOMON Jules, cons. prud.	1089
LEROY François, peintre.	1019
DEMAIL Alfred, ferblantier	1001
DESRUELLES Charles, commerçant	1063
DEMARE François, coiffeur.	1048
SALEMBIER Charles, coiffeur.	1041
CLAISCASE Joseph, mécanicien.	[illegible]
DEVOITTE Constant, tisseur.	1042
HERSEN Gustave,	1068
VANTORRE Pierre, peintre	1053
LEFEVRE Charles, magasinier	
HESPEL Edmond, commerçant.	1041
DUBOIS, Adolphe, sculpteur.	1054
HELLE François, ouvrier tisseur.	1052
POIRSON Auguste, confectionneur.	1054
LORAINE CHARLES,	1076

FOURMIES
Liste du Parti Ouvrier

COUSIN-CORBIER, épicier	1877
BERTAUX-CAMILLE, marc. de lég.	1260
DUTHOIT Jules, cons. prud'homme	0000
FRANÇOIS BUISSART, savonnier	0000
GERARD Jules, cons. prud'homme	1282
HEGO-DELCROIX, m. de légumes	0000
BRUYERE Arsène, m. de charbons	0000
MORET Jules, docteur en médecine	1331
COLLART Edmond, cons. prud.	0000
BERTAUX, Emile, encolleur	0000
GRASSART, Emile, encolleur	0000
TREBUCHET Emile, épicier	0000
WATREMET, Maurice, cons. sort.	0000
LERMIGEAUX-JONUIAUX	0000
MEURANT, François, trieur	0000
PUPIN-FOUCAMPRET	1289
CRAS Emile, march. de liqueurs	1259
GODIMUS Lucien, pensionné mil.	0000
FALLEUR Charles, coiffeur	0000
THOMAS Amédée, boulanger	0000
THARET Henri, ouvrier verrier	0000
HENCART Paul, herboriste	0000
LEBLAN Jules, boulanger	0000
ROUEZ Paul, brasseur	0000
GRAS Gaulery, conseiller prud'h.	0000
BRESSY Ferdinand, sec. du Parti	1157

Sont élus : Cousin Corbier, Moret, docteur, Gérard Jules, Jospin Foucamprez, Bertaux Camille, Gras Emile.

Notre ami Bressy suit de près avec 1157 voix, ce qui prouve que le ballottage de dimanche sera en faveur du Parti ouvrier.

Le maire sortant, Goury n'a que 924 voix et le fameux conseiller général opportuno-clérical Mulat 992. Le patron Levasseur, chef des cléricaux alliés aux opportunistes, 976.

La proclamation des résultats a été accueillie avec enthousiasme, les patrons qui, malgré une odieuse pression, n'avaient obtenu que ce jet aux résultat, sont parti furieux.

Nous allons recommencer la campagne, et nous espérons que l'exemple de Roubaix et de Wignehies fera passer toute entière au ballottage la liste du Parti ouvrier.

ENTREPRISE
Révolutionnaire

Quel est dans notre démocratie le seul principe d'ordre ? C'est le respect du suffrage universel.

Il est permis aux théoriciens de discuter sa valeur. Les survivants de la légitimité, s'il en est, peuvent le contester. La discussion est toute d'école.

On ne reprend pas à un peuple le droit de disposer de ses destinées. L'empire n'a pu tuer la République qu'en lui rendant l'hommage que l'hypocrisie rend à la vertu. Ces temps sont, il faut l'espérer, pour jamais abolis.

Mais si l'on pouvait encore craindre que la foule, surtout chez une nation latine, ne se laissât séduire par le prestige d'un César de rencontre, personne n'a pu croire qu'elle livrerait bénévolement ses droits souverains aux mains de quelques douzaines de vieillards sans autorité et sans mandat.

Telle est pourtant l'étrange aventure où l'on essaierait d'entraîner la France.

Un ministère entouré des sympathies populaires, appuyé sur les témoignages répétés de la confiance des représentants du peuple, a disparu tout d'un coup, au milieu de la stupéfaction universelle, parce que dans un coin du palais, moins de deux cents sénateurs avaient refusé de lui accorder les crédits nécessaires pour l'entretien de nos soldats à Madagascar.

Ceci est une aventure révolutionnaire.

Ah ! les journaux modérés ont poussé des cris de terreur, ils ont crié à l'émeute, parce qu'au sortir d'une réunion toute vibrante de légitime indignation, des milliers de citoyens ont été scandaleusement brutalisés par la police.

Tout beau, nos maîtres ! Les citoyens qui, à Tivoli-Vauxhall, saluaient de leurs applaudissements les paroles vengeresses de Jaurès et de Pelletan, étaient les véritables défenseurs de la légalité et du droit républicains.

Oui, ce sont des révolutionnaires et les pires des révolutionnaires que les politiques qui, uniquement préoccupés des intérêts de leur coterie, ne craignent pas d'opposer à la Chambre du suffrage universel la Chambre du suffrage restreint.

Quelle est cette prétention de vouloir donner au Sénat le droit de faire et de défaire les Cabinets ? Nulle part il n'est de seconde Chambre qui ait, avec les prérogatives de notre Sénat, un tel pouvoir.

C'est qu'on ne saurait en effet le lui reconnaître sans rendre du même coup impraticable le fonctionnement du régime parlementaire.

Comment n'aperçoit-on pas que l'on attribue par là même à la seconde Chambre la prédominance absolue sur la marche des affaires publiques ?

Rien ne peut se faire sans son assentiment et elle peut tout empêcher. Pas une loi ne sera votée, pas un crédit accordé, sans qu'elle ne l'ait approuvé, et il lui suffira de lever le doigt pour que, comme capucins de divers cabinets-soufflets qui n'auront pas l'heur de lui plaire.

Une telle souveraineté n'appartient pas à la Chambre, car il y a contre elle un recours, le recours naturel et suprême, l'appel au pays. Par la dissolution, le suffrage universel sera mis en demeure de dire s'il est ou non d'accord avec ses représentants. Il manifestera sa volonté en les réélisant ou en leur substituant d'autres hommes.

Contre le Sénat, point de dissolution : il peut tenir en échec tous les pouvoirs publics et le pays lui-même en refusant de le laisser consulter et en refusant la dissolution.

Telle est la démonstration qui vient d'être faite avec un éclat et un bruit incomparables par ces hommes d'Etat avisés qui s'appellent Trarieux, Demôle et Franck-Chauveau.

Grâces leur soient rendues ! Ils ont mis en relief la nécessité depuis si longtemps signalée par tous les vrais républicains d'en finir avec une Constitution votée contre la République par une majorité monarchique. Tant que l'opposition républicaine a été seule à réclamer la révision, il a été possible de fermer les yeux.

Ce sont les faits qui parlent à cette heure et avec une singulière éloquence.

Le suffrage universel, unique principe d'ordre et de légalité en ce pays n'a pas été seulement menacé par les prétentions insolentes des élus du suffrage restreint. Ses volontés ont été foulées aux pieds par des factieux qui ont l'audace de parler en représentants de l'ordre public.

A. MILLERAND,
député de la Seine.

CE QUE COUTE L'ARMEE

Paris, 4 mai.

Les dépenses auxquelles donnera lieu le fonctionnement de notre nouvelle armée coloniale, sur les bases du projet présenté par M. Cavaignac et qui sera vraisemblablement adopté par le Parlement, entrent d'ores et déjà dans les prévisions du budget de la guerre pour l'année 1897.

Les crédits demandés à cet effet s'élèvent à 100,977,656 francs, dont 51,343,800 pour l'entretien de la réserve de l'armée coloniale en Algérie et en Tunisie, et 49,633,849 fr. pour celui des troupes stationnées dans les autres colonies.

Les dépenses prévues pour l'armée métropolitaines, pour la même année sont de 591,157,151 francs, dont 28 millions au titre des dépenses extraordinaires.

Nos armées, continentale et coloniale coûteront donc, en 1897, à elles deux, 692,434,807 fr.

Si l'on ajoute à ces crédits ceux de la marine, sur lesquels, par suite du rattachement de ses troupes à la guerre, une économie de 18 millions est réalisée, et qui s'élèveront à 237,147,300 francs, les dépenses nécessitées par notre défense nationale atteindront en 1897, 967,313,061 fr., soit près d'un milliard.